

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 30 janvier 2015

Vœux à la French Tech pour 2015 : Transformer l'essai à l'international !

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique, ont présenté leurs vœux à la French Tech, jeudi 29 janvier 2015. Devant plus de mille personnes représentant l'ensemble des acteurs de la French Tech, ils ont rappelé les réalisations de l'année 2014 et présenté les priorités pour l'année à venir.

« Que de chemin parcouru par la French Tech en un an! 2015 doit être l'année de l'approfondissement et de l'accélération. Approfondissement de l'écosystème, pour ouvrir la French Tech vers l'extérieur, vers l'international, vers les grandes entreprises. Et accélération des dispositifs de financement, pour ne pas se contenter de faire naître des start-ups mais les accompagner tout au long de leur croissance : parmi elles figurent, j'en suis sûr, les pépites du CAC 40 de demain! », a déclaré Emmanuel MACRON.

Après une première année qui a permis la mobilisation au niveau national d'un réseau d'écosystèmes de start-ups à travers la labellisation de neuf Métropoles French Tech, la French Tech passera à la vitesse supérieure en 2015 pour structurer sa dimension internationale.

« La présence massive des entreprises françaises au dernier Consumer Electronic Show, les levées de fonds internationales de plusieurs de nos champions, le succès des produits et services numériques français sur les marchés du monde ont contribué à remettre la France sur le devant de la scène de l'innovation mondiale. Nous devons maintenant transformer l'essai! » a déclaré Axelle LEMAIRE.

Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE ont présenté la stratégie internationale de la French Tech qui s'appuiera sur **trois piliers** :

- L'émergence de French Tech Hubs au sein de grandes régions internationales d'innovation. Un « French Tech Hub » mobilisera l'écosystème entrepreneurial français au sein de ces régions afin d'accélérer le développement des start-up françaises souhaitant s'y implanter et promouvoir l'attractivité de la France auprès des entrepreneurs et investisseurs locaux. A l'instar de la démarche pour les « Métropoles French Tech », les « French Tech Hubs » seront labellisés par l'Etat sur la base d'un projet répondant à un cahier des charges, disponible à partir du 30 janvier 2015 sur www.lafrenchtech.com
- Le lancement de la Plateforme d'attractivité internationale de la French Tech. Ce programme, doté d'un budget global de 15 millions d'euros, a vocation à soutenir des initiatives, portées en particulier par les acteurs privés, visant à valoriser et donner à voir l'excellence française en matière d'innovation. Ce sera, par exemple en renforçant la présence et la visibilité française lors des grands rendez-vous internationaux, ou en faisant venir en France des investisseurs, des entrepreneurs, des influenceurs internationaux pour



leur faire découvrir la richesse et la diversité des écosystèmes français. Les appels à contributions sont ouverts et disponibles à compter du 29 janvier 2015 sur www.lafrenchtech.com

- La mise en œuvre des French Tech Tickets, dispositif annoncé par le Président de la République lors du Conseil supérieur de l'attractivité en octobre 2014. Cet outil vise à attirer en France de jeunes entrepreneurs internationaux en leur fournissant un titre de séjour, une bourse individuelle, un hébergement dans un lieu d'innovation et un accompagnement personnalisé pour leur installation et leur développement. Une première promotion de 130 projets sera accueillie dans le courant de l'année 2015.

« Les startups pensent international dès leur création. Le gouvernement souhaite leur offrir des outils pour répondre à leurs besoins. Non pas pour faire à leur place, mais pour leur permettre de faire mieux, plus simplement, plus vite, plus efficacement » a insisté Axelle LEMAIRE.

Pour Emmanuel MACRON, « l'esprit French Tech est un exemple pour l'ensemble de l'économie : être capable de dépasser les étiquettes, les corporatismes et les habitudes, être capable de travailler ensemble dans un climat d'émulation stimulant, être capable de prendre des risques – voilà ce dont l'ensemble de notre économie a besoin ».

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50

